

LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

Un jalon primordial dans le développement de l'archivistique au Québec

Le 24 avril 2006, au Centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, était lancée la Déclaration québécoise sur les archives. Cet événement, tout comme la création de l'Association des archivistes du Québec en 1967, la Loi sur les archives en 1983, le développement de la formation universitaire en archivistique, le congrès du Conseil international des archives à Montréal en 1992 et la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec, constitue un moment qui marquera sans aucun doute l'histoire de l'archivistique au Québec. Qui plus est, la Déclaration québécoise sur les archives a été appuyée de façon unanime par les regroupements d'archivistes du Québec ; en plus de recevoir l'assentiment de collègues canadiens et de partenaires à l'extérieur du domaine des archives, elle reçoit également l'appui de nombreux citoyens et organismes du Québec.

Le comité de la revue Archives se devait de participer et de donner un appui significatif à cette initiative. Également, comme organe principal de diffusion de l'Association des archivistes du Québec, la revue voulait contribuer à la promotion de la Déclaration en publiant cette dernière dans ses pages. De façon à bien inscrire dans nos mémoires cette initiative et de constituer un témoignage permanent de cet événement, nous avons rassemblé l'ensemble des textes diffusés dans le cadre de l'élaboration de la Déclaration. Nous n'aurions pu le faire sans la collaboration des membres de l'équipe qui ont coordonné la démarche ayant conduit à la Déclaration. Que ces derniers soient d'ailleurs remerciés pour leur précieuse contribution.

Vous retrouverez donc dans les pages qui suivent des séries de textes portant sur la Déclaration, qui se répartissent en quatre grandes sections. Dans la première, nous réunissons les allocutions présentées dans le cadre du colloque du 16 novembre 2005, où des regroupements d'archivistes au Québec, ainsi que le bibliothécaire et archiviste national du Canada et des personnalités provenant d'autres domaines d'activités, ont donné leur opinion sur le projet de Déclaration tout en suggérant de judicieuses améliorations.

Nous incluons ensuite la Déclaration québécoise elle-même accompagnée de sa traduction en anglais. Suivent les allocutions prononcées lors du lancement de la

Déclaration où, notamment, Mme Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de même que diverses personnalités québécoises, se sont prononcées en faveur de la Déclaration et ont souligné son importance pour l'ensemble des Québécois. En guise de bilan et de perspectives d'avenir, nous présentons l'allocution de Denys Chouinard, coordonnateur de la démarche ayant conduit à la Déclaration, prononcée au congrès de l'Association des archivistes du Québec à Chicoutimi le 2 juin 2006.

Nous avons la conviction de faire en sorte que l'histoire retienne la Déclaration québécoise sur les archives comme un texte majeur et décisif pour l'avenir de l'archivistique au Québec. Il revient maintenant à chacun et chacune d'entre nous d'en faire la promotion.

LA PROMOTION DE LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

À l'initiative de l'Association des archivistes du Québec, un comité de promotion de la Déclaration a été créé au début de l'année 2006 et s'est mis au travail au cours de l'été. Il a pour mandat de susciter l'adhésion du plus grand nombre à la Déclaration en organisant ou en favorisant des activités conduisant à la signature du registre de la Déclaration.

Depuis son lancement le 24 avril 2006, de nombreuses initiatives de la part d'archivistes, tant ceux provenant de l'univers de la gestion des documents que de celui des archives patrimoniales, ont permis de faire connaître la Déclaration et de multiplier les signatures d'appui. Entre autres, les villes de Laval, Montréal, Kirkland, Dorval et Longueuil, ainsi que les arrondissements Saint-Laurent et Outremont dans la région de Montréal ont donné leur appui par l'adoption de résolutions et la signature du registre. Les sociétés d'histoire et de généalogie ont emboîté le pas. Des archivistes communiquent la Déclaration à leurs usagers et à la population qu'ils desservent. Ce fut le cas par exemple en septembre au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières et à la journée annuelle des Townshippers en Estrie. Le Comité de promotion a fait en sorte de fournir pour ces occasions des dépliants et affichettes (en français et en anglais) permettant de publiciser la Déclaration.

L'activité majeure à ce jour vient de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) qui a décidé d'emmener la Déclaration dans sa grande tournée régionale de consultation qui a débuté en septembre 2006 et qui se poursuivra jusqu'en janvier 2007. M. Carol Couture, conservateur et directeur général de la Direction générale des archives de BAnQ, s'en est fait le porte-parole. Au total, la tournée aura visité la Gaspésie et les Îles de la Madeleine, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la région de Québec-Chaudière-Appalaches, la Mauricie, le Centre-du-Québec, l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais, le Saguenay-Lac-St-Jean, la région de Laval-Laurentides-Lanaudière, pour se terminer à Montréal et en Montérégie au mois de janvier 2007. Ce sont des centaines de signatures provenant de personnes de tous les horizons qui auront été ajoutées au registre.

Toutes ces initiatives passées et à venir contribuent à la mise en valeur du patrimoine archivistique collectif et accélèrent la marche de la Déclaration vers l'Assemblée nationale du Québec, dont nous souhaitons obtenir l'appui à l'occasion du premier anniversaire de la Déclaration en avril 2007.